

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
12 MAI 2023

Date d'affichage de convocation
12 MAI 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An, Deux Mille Vingt-Trois

Le 22 mai,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Emilie STELLA, Jean TANCEREL, Brigitte BOUCHET, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Fabienne BELLIN-WEILL, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG, Nicolas LARGESSE, Thérèse MALEM, Caroline LIGNOUX, Isabelle SALOME, Anne DEUDON

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Arnaud BOUTIER à Raymond BESCO, Magali DOUSSE à Fabienne BELLIN-WEILL, Eliane GOLLIOT à Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON à Jean TANCEREL, Denis VERGNIAULT à Patrick MARQUET, Slimane MOALLA à Nicolas LARGESSE, Marie-Pierre STRIOLO à Denis GUYARD, Charles RENARD à Laurence RENARD, Stéphane BOUCHARD à Caroline LIGNOUX

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

22 MAI 2023

Objet :

**Attribution d'une subvention de
fonctionnement à l'Entraide
Scolaire Amicale**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention de fonctionnement de l'association Entraide Scolaire Amicale (ESA),

CONSIDERANT qu'il s'agit de la première demande de subvention de l'ESA auprès de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Article 1 : ACCORDE** une subvention de fonctionnement de 150 € à l'association ESA.
- **Article 2 : DIT** que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2023.

Cette délibération est adoptée par :

- 28 voix Pour

(Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Emilie STELLA, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Eliane GOLLIOT, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Fabienne BELLIN-WEILL, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Marie-Pierre STRIOLO, Salem LABRAG, Charles RENARD, Nicolas LARGESSE, Thérèse MALEM, Caroline LIGNOUX, Isabelle SALOME, Anne DEUDON, Stéphane BOUCHARD)

- 1 Ne prend pas part au vote

(Brigitte BOUCHET)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne le sur le site internet de la ville : 24 MAI 2023

Certifiée exécutoire le : 24 MAI 2023

Le Maire



B. HOUILLON

Le Secrétaire de Séance



F. DULAC